



**Communiqué**

**Pour publication immédiate**

## **LE QUÉBEC DOIT RECEVOIR 50% DES RETOMBÉES DE L'ACHAT DES F-35**

**-- Jean-Pierre Fortin**

Montréal, le 16 septembre 2010 — « Le gouvernement canadien doit exiger des garanties sur les retombées économiques de l'achat des F-35. De plus, le Québec, qui abrite plus de 50 % de l'industrie aéronautique du pays, doit recevoir au minimum cette proportion des retombées économiques en contrats de fabrication et d'entretien », de réclamer Jean-Pierre Fortin, directeur québécois des TCA.

« Lorsqu'il engage les fonds publics à hauteur de 9 milliards de dollars sans appel d'offres, le moins qu'on puisse s'attendre du gouvernement, c'est qu'il s'assure que des investissements équivalents seront faits dans notre économie. C'est ce qui a été fait dans l'octroi de contrats précédents. Les conservateurs sont tellement obsédés de libre-échange et de libre marché qu'ils en viennent à abandonner toute responsabilité publique. »

« Lorsque Boeing a remporté le contrat des 15 hélicoptères Chinook, elle s'est engagée à réinvestir au Canada l'équivalent de la valeur du contrat, soit 3,4 milliards de dollars. Dans ce cas-ci, avec le plus grand contrat militaire jamais accordé par le gouvernement canadien, on joue aux dés. On nous dit : vous obtiendrez peut-être plus ou vous n'aurez peut-être rien. C'est là l'attitude insouciante d'un gouvernement irresponsable, » de dire M. Fortin.

Le syndicat des TCA est la plus grande organisation syndicale du secteur aérospatial au Canada. Au Québec, ils représentent quelques milliers de salariés du secteur de l'aéronautique au Québec, notamment ceux de Pratt & Whitney, de Héroux Devtek et d'autres chez Bombardier.

**Source : Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Québec-FTQ)**

**André Leclerc, Communications - 514 349-9864, [solidaricom@yahoo.ca](mailto:solidaricom@yahoo.ca)**

**Jean-Pierre Fortin, directeur – 514-389-4450, 1-800-361-0483, 514-898-0686**